



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Corridor appalachien protège à perpétuité 13,37 hectares supplémentaires de la tourbière Millington à Austin**

**Eastman, le 28 juillet 2026** – L’organisme de conservation Corridor appalachien est ravi d’annoncer la protection à perpétuité de 13,37 hectares (33,04 acres) supplémentaires au sein de la tourbière Millington, située à Austin. Grâce à cette nouvelle démarche de conservation, 124,52 des 264 hectares que compte ce remarquable milieu naturel sont désormais protégés pour toujours.

### **Une biodiversité exceptionnelle**

Le territoire est composé de forêts feuillues et mixtes, d’un massif forestier non fragmenté de plus de 10 km<sup>2</sup>, ainsi que de nombreux milieux humides, ruisseaux et marécages. Ces habitats contribuent à maintenir une biodiversité riche et diversifiée tout en jouant un rôle important dans la protection des ressources en eau. Plusieurs espèces fauniques en situation précaire au Québec ou en péril au Canada y trouvent refuge, notamment la chauve-souris cendrée, la chauve-souris argentée et la chauve-souris nordique. On y observe également la tortue peinte, la grenouille des marais, de même que plusieurs oiseaux d’intérêt pour la conservation, dont la grive des bois, l’hirondelle rustique et la paruline du Canada. Parmi les mammifères présents figurent notamment le castor du Canada, le cerf de Virginie, l’orignal, le coyote et le porc-épic d’Amérique.

La protection de cette propriété contribue à assurer l’intégrité écologique de la tourbière Millington en prévenant l’implantation d’infrastructures et les perturbations qui pourraient en altérer les fonctions naturelles. Elle permet également de préserver les multiples fonctions écologiques de ce milieu d’exception, notamment son rôle d’habitat pour la faune et la flore, sa capacité de séquestration du carbone ainsi que les nombreux services écologiques qu’il rend à la collectivité.

### **Une mobilisation exemplaire pour la conservation**

La protection de ce milieu naturel d’importance a été rendue possible grâce à la collaboration de la Municipalité d’Austin, du fonds MapleCross, Conservation de la nature Canada, par l’intermédiaire du projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ), pour lequel le gouvernement du Québec a octroyé une aide financière, et des propriétaires du terrain, dont l’engagement envers la conservation contribue concrètement à préserver le patrimoine naturel des Appalaches pour les générations futures. Cette nouvelle aire protégée de la Héronnière-Millington-MapleCross a été nommée ainsi en reconnaissance du soutien déterminant du fonds MapleCross.

## Un important don de propriétaires locaux

Corridor appalachien tient à remercier chaleureusement les propriétaires du terrain, mesdames Julie Lagrange et Kathryn Baumber, qui ont consenti à un don (et proposé que ce soit un don écologique), contribuant ainsi à la protection de cet habitat prioritaire situé dans les montagnes Vertes du Nord.

### CITATIONS

« La protection de nos milieux naturels est un investissement pour l'avenir. Je salue le travail remarquable de Corridor appalachien et l'engagement des partenaires et des propriétaires qui rendent possible la conservation de ce précieux territoire. En préservant la tourbière Millington, nous protégeons une biodiversité exceptionnelle tout en laissant aux générations futures un patrimoine naturel dont nous pouvons être fiers », mentionne Geneviève Hébert, adjointe gouvernementale du ministre délégué aux Régions pour l'Estrie et députée de Saint-François.

« En garantissant la conservation de ce territoire à perpétuité, nous veillons à ce que ces milieux naturels demeurent intacts et continuent de soutenir la biodiversité, de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et de jouer pleinement leur rôle au sein de l'écosystème régional, au bénéfice des générations actuelles et futures », souligne Caroline Bisson, codirectrice générale de Corridor appalachien.

« Nous avons pu constater de nos propres yeux les effets dévastateurs du changement climatique dans de nombreux pays, mais surtout ici, au Canada. C'est pourquoi nous sommes ravis que notre don à Corridor appalachien contribue à protéger ce site spectaculaire et écologiquement fragile. Ensemble, nous nous engageons à préserver l'intégrité de notre territoire pour notre communauté et pour tous les Canadiens », ont déclaré le Dr Jan Oudenes et le Dr Isobel Ralston (MapleCross Fund).

« La tourbière Millington est un véritable joyau naturel, un lieu vivant où une foule de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens et de plantes trouvent refuge, nourriture et habitat. Nous sommes profondément heureux de franchir une nouvelle étape pour protéger cet espace d'une richesse extraordinaire et fiers d'y contribuer financièrement. Notre souhait est de préserver ce milieu dans son ensemble et de le rendre accessible à tous, afin que les citoyens puissent mieux comprendre l'importance des services que nous fournissent les milieux naturels : de l'eau et de l'air de qualité, une meilleure résilience face aux épisodes météorologiques extrêmes, des environnements de vie plus attrayants et, bien sûr, des bienfaits essentiels pour notre santé physique et mentale. » souligne Lisette Maillé, mairesse d'Austin.

### À PROPOS

**Corridor appalachien** est un organisme de conservation à but non lucratif œuvrant depuis 2002 sur le territoire des montagnes Vertes du Nord, un segment des Appalaches du sud du Québec. Sa mission est de consolider et de laisser en héritage un vaste corridor d'aires naturelles protégées à perpétuité. En réponse à la double crise du climat et de la biodiversité, Corridor appalachien, appuyé par ses partenaires de conservation, déploie une stratégie de conservation qui a permis de protéger à ce jour plus de 20 000 hectares à haute valeur écologique.

Le projet **Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ)** est un accord de cofinancement établi entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada (CNC) et dont bénéficient les organismes de conservation du Québec. Il vise la protection et la conservation de milieux naturels d'intérêt écologique par

lebiais, notamment, de l'acquisition de territoires privés à des fins d'aires protégées et conservées et d'établissement de corridors écologiques. L'ACSQ favorisera ainsi le développement et la bonne gestion du réseau d'aires protégées en terres privées, de même que l'accès à la nature pour la population. Les fonds investis sur cinq ans dans l'ACSQ par le gouvernement du Québec doivent être jumelés, par CNC et ses partenaires, à d'autres fonds ne provenant pas du gouvernement du Québec. Depuis 1962, **Conservation de la nature Canada** rallie la population dans le but de protéger les terres et les eaux essentielles à notre subsistance. Organisme de bienfaisance environnemental œuvrant de concert avec des collectivités, des nations autochtones, des gouvernements et des entreprises, nous fournissons des solutions fondées sur la nature à une échelle inégalée. Notre travail, qui contribue à sauvegarder la qualité de l'air et de l'eau, à stocker le carbone et à réduire les risques d'inondations et de feux de forêt, protège notre santé, renforce la vigueur d'économies locales, et améliore la résilience de nos collectivités. Ensemble, nous libérons tout le pouvoir de la nature pour que la vie puisse prospérer. Pour en savoir plus : [conservationdelanature.ca](http://conservationdelanature.ca)

Le **Programme des dons écologiques** offre aux Canadiennes et aux Canadiens possédant des terres écosensibles la possibilité de protéger la nature et de transmettre un héritage aux générations futures. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et la Loi sur les impôts du Québec, il procure d'importants avantages fiscaux aux propriétaires qui font don d'une terre ou d'un intérêt foncier partiel à un organisme bénéficiaire admissible, ci-après appelé le « bénéficiaire ». Le bénéficiaire veille à ce que la biodiversité et le patrimoine naturel de la terre soient conservés à perpétuité.

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changementclimatique/services/financement-environnement/programme-dons-ecologiques/apercu.html>

– 30 –

## CONTACT

Isabelle Stébenne  
Directrice des communications et de la philanthropie  
[isabelle.stebenne@corridorappalachien.ca](mailto:isabelle.stebenne@corridorappalachien.ca)  
514 755-4928  
[Corridorappalachien.ca](http://Corridorappalachien.ca)